

Présentation du réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche

I - Textes de référence

- Refondation de l'éducation prioritaire – circulaire n°2014-077 du 4-6-2014 ; B.O. n°23 du 5-6-2014
- Référentiel de l'éducation prioritaire
- Les sites internet de l'éducation prioritaire :

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html> (site national)

<http://www.ac-dijon.fr//pid34456/accueil.html> (site académique)

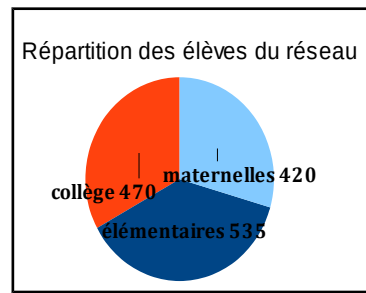
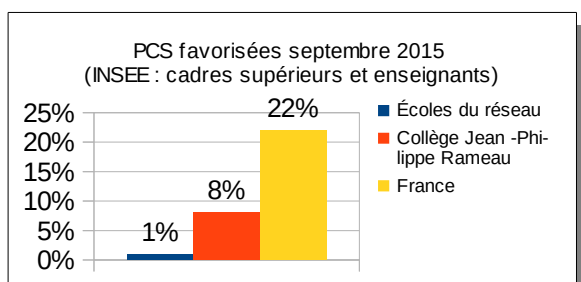
<http://rep-fontainedouche.ac-dijon.fr/> Mise à disposition sur ce site des documents élaborés en groupes de travail (programmations), des comptes rendus des réunions, comités de pilotage, du projet de réseau...

II - Identité du réseau

| | |
|--|---|
| <p>Collège Jean-Philippe Rameau 70 avenue du lac – 21000 DIJON tél. : 03 80 41 48 56 0211357L@ac-dijon.fr</p> | <p>Circonscription de Dijon ouest 11 B Boulevard Rembrandt - BP 56062 - 21060 Dijon tél. : 03.45.21.52.05 ien.dijon-ouest@ac-dijon.fr</p> |
| <p>Principal : Philippe Brassac Principal adjoint : Alban Boitel</p> | <p>Inspecteur de l'Éducation Nationale : Céline Notebaert</p> |
| <p>Coordonnateur : Jean-Baptiste Durand - coord.rep-fontainedouche@ac-dijon.fr</p> | |

Le réseau en quelques chiffres :

1425 élèves, 70 classes, 104 professeurs.



- 1 collège : Jean-Philippe Rameau
- 5 groupes scolaires : Alsace, Anjou, Buffon, Champs Perdrix et Colette
- 1 unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) au collège Rameau
- 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) dans les écoles Anjou, Champs Perdrix et Colette

III - Le projet du réseau en bref

Il s'articule autour de 4 axes prioritaires définis à partir d'un diagnostic partagé par les équipes enseignantes du primaire et du secondaire : tous les axes du projet participent à conduire les élèves vers davantage d'autonomie et à favoriser leur engagement dans les activités scolaires.

Axe 1 : Améliorer les acquis et les résultats des élèves pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » pour apprendre dans toutes les disciplines et prévenir l'illettrisme.

Actions : conception et utilisation d'outils communs en inter-degrés pour mieux repérer et prendre en charge les élèves fragiles qui n'ont pas acquis le palier 2 du socle ; projet « raconte-moi ta langue » en collaboration avec la bibliothèque municipale, projet de webradio du réseau.

Objectif 2 : Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements : développer les usages du numérique

Actions : poursuite d'un prix littéraire du réseau avec des objectifs liées à la maîtrise de la langue mais aussi à la citoyenneté numérique et aux usages ; construction d'un parcours numérique pour les élèves de la maternelle au collège.

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante – L'évaluation des élèves

Objectif : Valoriser les compétences des élèves pour construire des parcours de réussite

Actions : mise en œuvre d'évaluations diagnostiques communes à l'entrée dans chaque cycle ; constitution d'un carnet de réussite commun aux écoles maternelles du réseau.

Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Objectif : Conforter des liens de confiance entre les familles et l'école.

Actions : organisation de débats participatifs, ateliers, dans les espaces parents des écoles du réseau et au collège pour les parents et les enseignants, dans le cadre du partenariat déjà en place ; poursuite des classes ouvertes en activité ; ; poursuite du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves »

Axe 4 : Développer l'éducation artistique et culturelle et favoriser l'engagement citoyen des élèves

Objectif : Favoriser l'accès égal de tous les élèves à l'art, à la culture ; Développer les actions citoyennes au sein des écoles et en partenariat.

Actions : poursuite des nombreux projets artistiques et citoyens au collège et dans les écoles ; installation de conseil d'enfants dans les écoles du réseau ; projet de radio à l'école.

IV Le premier degré

Les écoles du quartier de la Fontaine d'Ouche

| | maternelles | | élémentaires | |
|----------------------|---|--|--|--|
| Alsace | Sandra Dalby 03 80 41 68 16 (lun) | ec-mat-alsace-dijon-21@ac-dijon.fr | Élisabeth Iakhleff 03 80 41 59 98 (lun) | ec-el-alsace-dijon-21@ac-dijon.fr |
| Anjou | Vanessa Chateaux 03 80 43 26 06 (ven) | ec-mat-anjou-dijon-21@ac-dijon.fr | Mina Es Sbiti 03 80 43 28 08 (ven) | ec-el-anjou-dijon-21@ac-dijon.fr |
| Buffon | Catherine Tamain 03 80 41 64 40 (mar) | ec-mat-buffon-dijon-21@ac-dijon.fr | Anne-Sophie Mathey 03 80 41 64 16 (mar) | ec-el-buffon-dijon-21@ac-dijon.fr |
| Champs Perdrix | Christine Balme 03 80 41 71 30 (jeu) | ec-mat-les-champs-perdrix-dijon-21@ac-dijon.fr | Pauline Millière 03 80 43 28 25 (lun - mer) | ec-el-les-champs-perdrix-dijon-21@ac-dijon.fr |
| Colette | Nadine Taillandier 03 80 43 28 19 | ec-mat-colette-dijon-21@ac-dijon.fr | Cédric Leguevillon 03 80 43 38 03 (jeu) | ec-el-colette-dijon-21@ac-dijon.fr |
| Lallemand (hors REP) | Marie Ladoucette 03 80 41 50 06 (jeu) | ec-mat-jb-lallemand-dijon-21@ac-dijon.fr | Alain Dardot 03 80 43 20 19 (mar) | ec-el-jb-lallemand-dijon-21@ac-dijon.fr |

Le Réseau d'Aides pour les Élèves en difficulté (RASED)

| Antenne | Coordonnées | Maître E | Maître G | Psychologue scolaire |
|--|--|--|---------------------|----------------------|
| Alsace (Colette, Alsace, Anjou) | 03 80 41 51 93 rased.alsace@ac-dijon.fr | Pauline Guyot Élodie Baconnet | Jean-Michel Beaudon | Anne-Marie Pelletier |
| Buffon (Buffon, Champs Perdrix, Lallemand) | 03 80 45 25 04 rased.buffon@ac-dijon.fr | Christine Poireau Catherine Allombert | Estelle Ver Straet | Martine Chevassus |

Plus de maîtres que de classes

5 maîtres supplémentaires assurent leur service auprès des élèves dans les 6 écoles du quartier.

Corinne Trécourt (Buffon)

Yvain Melet et Emmanuelle Garnier (Champs Perdrix)

Lucie Duplus (Colette et Lallemand)

Fanny Jacquy et Ophélie Binet (Alsace)

Marina Bacchetta Lehenoff (Anjou)

Scolarisation des moins de trois ans

2 dispositifs d'accueil d'enfants de moins de trois ans sont implantés sur le quartier et permettent d'accueillir à la journée jusqu'à 51 élèves chaque année.

| implantation | Nombre d'élèves | Personnel |
|-----------------|-----------------|-------------------------------------|
| École Lallemand | 17 élèves | Mme Chesneau, professeur des écoles |
| École Buffon | 17 élèves | Mme Joanne, professeur des écoles |

ANNEXE – Répertoire et plan du réseau

PROTECTION DE L'ENFANCE

Documents téléchargeables :

<http://ien21-ouest.ac-dijon.fr/spip.php?article30>

| | | |
|--|--|---|
| DSDEN urgence | 2G Rue Général Delaborde, 21000 Dijon | 06 30 52 77 47 |
| Vice-procureur URGENCE ABSOLUE | | 03 80 70 45 92 ou 70 47 61 ou 70 46 24 |
| ASF FO Mme Van Huysse | 46 avenue du lac | 03 80 63 27 91 |
| ACODEGE prévention | 1 avenue du lac – Dijon | 03 80 41 64 23 |
| ACODEGE service AEMO | 19 rue Jean-Baptiste Baudin | 03 80 67 76 72 |
| Mesure judiciaire d'investigation educ (MJIE ex SIOE) | 1 rue Audra | 03 80 30 61 07 |
| PJJ | | 03 80 42 02 75 |
| Médecin DSDEN | | 03 80 68 13 00 |
| Conseil général – Aide sociale à l'enfance | | 03 80 63 66 45 |

MUNICIPALITÉ

| | |
|--|----------------------------------|
| Ville de Dijon - Piscine FDO | 03 80 43 38 19 |
| Chauffage DALKIA | 0811 90 24 24 |
| Ville de Dijon - IETS sport - Resp : Gilles Petit | 03.80.48.82.14 06.86.38.54.74 |
| FFMJC - Maison phare - Directeur : Mathieu Depoil | 03.80.45.45.26. |
| Ville de Dijon - Responsable de pôle - Saïd EL KASSIMI | 06 86 63 57 05 |
| Ville de Dijon - DSI | 03 80 74 59 00 |

ENFANTS EN DIFFICULTÉ

| | |
|--|----------------|
| CPMP PEP 21 antenne de la Fontaine d'Ouche – 20 avenue du lac | 03 80 41 47 34 |
| CPMP PEP 21 – 67 C rue d'Auxonne | 03 80 66 42 41 |
| Centre Médico Scolaire Lamartine 3 rue Colonel Quantin – Dr Xavier Guillobez | 03 80 58 12 51 |
| Programme de Réussite Educative - Référente FDO : Estelle Coindard | 03 80 48 84 95 |
| Orthophonie – 1 avenue Edouard Belin - Mmes Baguet et Chaveyriat | 03 80 41 61 16 |
| SESSAD du lac PEP 21 – 1 avenue du lac | 03 80 45 26 11 |

